

*
Communiqué de presse

EXTINCTION DES RESEAUX MOBILES 2G ET 3G

A l'approche de l'extinction de la 2G, la baisse des cartes SIM « 2G » s'accroît au 4^{ème} trimestre 2025, à un rythme qui s'avère toutefois insatisfaisant.

Paris, le 30 mars 2026

Dans le cadre de l'extinction des technologies 2G et 3G en France Métropolitaine, dont les calendriers ont été annoncés par les opérateurs mobiles, l'Arcep a lancé en septembre 2025 un observatoire trimestriel spécifique des cartes SIM « 2G » et « 3G/2G ». Il doit permettre d'apprécier notamment l'effet des actions mises en œuvre par les opérateurs auprès de leurs clients pour les sensibiliser à l'arrêt à venir des technologies 2G et 3G et pour les accompagner dans leur migration vers des technologies 4G ou 5G.

A quelques jours de la première vague d'arrêt dans l'unité urbaine de Biarritz, Anglet, Bayonne de son réseau 2G par Orange (annoncée pour le 31 mars), l'Arcep publie la troisième édition de cet observatoire. Celle-ci présente les chiffres du suivi trimestriel à fin décembre 2025 du nombre de cartes SIM détenues par les abonnés de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans des terminaux compatibles uniquement avec la 2G ou avec la 2G et la 3G, en France métropolitaine¹.

La baisse des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G ou 3G/2G s'accroît légèrement au quatrième trimestre 2025

La diminution du nombre de cartes SIM détenues par les abonnés des opérateurs de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles avec la 2G uniquement ou avec la 3G et la 2G uniquement en France métropolitaine s'accroît avec une baisse sur le trimestre de 7%, représentant 394 000 unités, contre une baisse de 4,8% au troisième trimestre 2025 représentant 285 000 unités. Le parc total de cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G ou 3G/2G est de 5,2 millions à fin décembre 2025.

Le parc des cartes SIM « 2G », de 2,4 millions à fin décembre 2025, continue de diminuer plus rapidement que celui des cartes SIM « 3G/2G »

Au quatrième trimestre 2025, le parc des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G a diminué de 9,3% contre 4,9% pour le parc des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 3G et 2G. Fin décembre 2025, les cartes SIM dans des terminaux « 2G » pour des services voix/SMS/internet mobile représentent 1,8% du parc des cartes SIM actives dans l'ensemble des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile, et celles dans des terminaux « 2G » pour des services MtoM, 3,9% du parc des cartes SIM actives dans l'ensemble des terminaux pour des services MtoM.

La baisse trimestrielle du nombre de cartes SIM dans les terminaux « 2G » pour des services voix/SMS/internet mobile est de 9,5% à fin décembre 2025 contre 4% à fin septembre 2025 et celle du nombre de cartes SIM dans les terminaux « 2G » pour des services MtoM est de 9,2% à fin décembre 2025 contre 10,4% à fin septembre 2025.

Le nombre total de cartes SIM dans les terminaux « 2G » est de 2,4 millions à fin décembre 2025.

La décroissance du parc des cartes SIM « 2G » est appelée à s'intensifier davantage à mesure que se rapproche l'extinction complète des réseaux 2G.

L'Arcep sera attentive aux actions mises en œuvre par les opérateurs pour accélérer la transition vers des terminaux compatibles avec les technologies 4G ou 5G à l'approche des échéances d'extinction de la technologie 2G puis de celles de la 3G. Les calendriers d'extinction de ces deux technologies communiqués par les opérateurs sont disponibles sur le site de l'Arcep (cf. « **Pour plus d'informations sur le site de l'Arcep** »).

Pour plus d'informations sur le site de l'Arcep

- Pour les particuliers : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper | Arcep](#)
- Pour les entreprises, collectivités et syndicats : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper | Arcep](#)

Annexe :

- [Les données publiées sur le site internet de l'Arcep](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

<https://www.arcep.fr/>

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion

Parc des cartes SIM des abonnés de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles uniquement 2G et 3G/2G

Cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 2,4 millions d'unités à fin décembre 2025, soit 3% du parc des cartes SIM actives dans ce type de terminal.

Entre fin septembre 2025 et fin décembre 2025, une baisse de 9,5% est constatée sur le parc des terminaux compatibles avec la 2G uniquement et une baisse de 6,6% sur le parc des terminaux compatibles avec la 3G et la 2G uniquement.

<i>Parc de cartes SIM en millions</i>	A fin juin 2025	A fin septembre 2025	A fin décembre 2025
2G	1,63	1,57	1,42
3G/2G	1,07	1,05	0,98
Total	2,70	2,62	2,40

Cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine ¹ (hors cartes SIM montées par les constructeurs automobiles dans les véhicules)

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 2,8 millions d'unités à fin décembre 2025, soit 11% du parc des cartes SIM dans ce type de terminal.

Entre fin septembre 2025 et fin décembre 2025, une baisse de 9,2% est constatée sur le parc des terminaux compatibles avec la 2G uniquement et une baisse de 4% sur le parc des terminaux compatibles avec la 3G et la 2G uniquement.

<i>Parc de cartes SIM en millions</i>	A fin juin 2025	A fin septembre 2025	A fin décembre 2025
2G	1,22	1,09	0,99
3G/2G	1,97	1,90	1,82
Total	3,19	2,99	2,82

¹ Cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

<https://www.arcep.fr/>

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion